

des avantages fiscaux du programme DISC. Il en résulterait des mises à pied massives à Peterborough et ailleurs au Canada.

C'est avec énergie et à maintes reprises que le Canada a exprimé son opposition à la proposition. Celle-ci dépasse le cadre de ce qui serait, à notre avis, une solution raisonnable à de très réels problèmes américains et viole l'esprit et la lettre du GATT. Le Canada ne devrait pas tenter, par des modifications à ses lois fiscales actuelles, de créer son propre programme DISC, comme certains le proposent. Ce n'est pas en instituant, dans un esprit de revanche, des programmes semblables que nous ferons face au DISC. Pour diverses raisons, dont la plupart sont évidentes, de tels programmes ne seraient pas pratiques.

Il est important pour nous de continuer à utiliser notre stratégie actuelle, c'est-à-dire de chercher à faire tomber les barrières commerciales qui existent actuellement dans le monde, à faire disparaître les taux de change artificiels et à renforcer davantage encore les institutions dont le rôle est de soutenir le commerce international. A long terme, la meilleure solution aux difficultés actuelles de l'Amérique ne réside pas dans des instruments tels que le programme DISC, mais dans un régime commercial plus rationnel, plus ouvert et plus équitable, ce qui à longue échéance serait également à l'avantage du Canada.

Laissons maintenant de côté la question de ce que devrait être notre réaction aux menaces à l'emploi qui proviendraient d'autres pays, et examinons certaines mesures que nous pourrions adopter ici pour assurer un haut niveau d'emploi, une croissance suffisante, le jeu normal de la concurrence industrielle, et un niveau d'inflation tolérable. En février dernier, j'ai rappelé à la Chambre que le défi qui se posait à l'économie canadienne était global. Je croyais alors, et j'en suis encore plus convaincu aujourd'hui, que les dirigeants des syndicats, des entreprises et du gouvernement devraient se concerter pour tracer les grandes lignes d'une stratégie nationale.

Par le passé, nous avons tous plus ou moins agi comme nous l'entendions, à peine retenus par les lois élaborées au Parlement, et la consultation ne survenait que dans l'atmosphère surchauffée de la négociation, ou de façon assez sporadique et peu concluante lors de réunions improvisées.

Je ne voudrais pas exagérer l'importance d'une stratégie nationale, et prétendre qu'un organisme national quelconque pourrait facilement concilier les différences qui existent entre les priorités des gouvernements, du monde des affaires et du monde ouvrier. Tout est relatif; c'est pourquoi j'estime qu'une formule plus systématique, plus permanente de consultation nationale entre les trois éléments pourrait assurer un certain progrès.

Aujourd'hui, le Conseil des sciences a publié un rapport plaçant énergiquement en faveur d'une stratégie industrielle. Je ne l'ai pas lu, mais j'ai vu les communiqués qui en parlent. Je suis convaincu de la nécessité d'une stratégie industrielle mais, si les journaux ont raison, je suis déçu que le Conseil n'ait rien proposé de plus précis. Je trouve aussi assez simpliste de prétendre que les relations actuelles entre le gouvernement et le monde des affaires nuisent gravement à la mise au point de pareille stratégie.

Des deux côtés, on trouve des hommes très réalistes, très persévérants, disposés à travailler ensemble même si le climat est défavorable. Mais cela mis à part, je persiste à croire qu'il importe de nous arrêter à certaines suggestions positives dans le rapport et de nous demander si nous pouvons en mettre quelques-unes en œuvre. L'un des

faits les plus importants que le Conseil signale, c'est la trop grande lenteur de la croissance de notre secteur de la fabrication. Il ne croit pas assez rapidement pour répondre aux besoins nationaux ou pour assimiler les ingénieurs, les savants et les spécialistes qui sortent des écoles, collèges et universités. Comme je l'ai dit à la Chambre il y a quelques jours, l'expansion de notre main-d'œuvre est la plus rapide du monde industriel. Il est donc impérieux qu'on fasse une étude sérieuse et immédiate du fait démoralisant que le secteur manufacturier ne bouge pas assez vite.

• (4.00 p.m.)

Le Conseil recommande aussi qu'on accorde la priorité aux industries technologiques, celles qui sont capables d'innover, de faire concurrence et de survivre dans un univers commercial de plus en plus compétitif. Je partage l'avis du Conseil. Il faut reconnaître que le ministère de l'Industrie et du Commerce a en fait mis au point une série de programmes tendant à appuyer ce secteur économique. Je me serais attendu à ce que le conseil explore minutieusement les lacunes possibles de ces programmes.

Cependant, l'idée générale est que notre pays risque à court terme de céder à la tentation de vivre de ses ressources. Plusieurs d'entre nous s'en sont inquiétés et s'y sont opposés. Le député de Duvernay (M. Kierans) a fait un vibrant plaidoyer en faveur d'un régime fiscal neutre qui ne favoriserait plus les industries des ressources au détriment du secteur de la fabrication. Dans la perspective des modifications fiscales, ces vues doivent faire l'objet d'une révision d'urgence. Je crois franchement que l'opinion générale au pays veut que la première priorité aille à une transformation plus grande de nos matières premières au pays. Cette formule non seulement ouvre des possibilités plus nombreuses d'emploi, mais encore crée les postes nécessaires pour embaucher ceux que nous formons dans nos centres de main-d'œuvre, nos écoles et nos collèges. C'est également l'orientation à long terme d'une économie comme la nôtre. Notre stratégie nationale doit aussi s'accompagner d'une déclaration du gouvernement sur la propriété étrangère de nos ressources et de nos industries. Cet aspect me paraît être une partie intégrante de notre stratégie qui revêt une importance croissante.

Ainsi donc, monsieur l'Orateur, j'envisage une stratégie nationale comportant plusieurs éléments, dont l'un serait la création d'un mécanisme systématique et permanent qui permettrait aux représentants du monde des affaires, des syndicats et des chefs d'entreprise de se concerter sur nos objectifs économiques nationaux. Au nombre de ces objectifs qui, à mes yeux, font l'objet d'un consensus général dans notre pays figurent des ajustement continus de notre système fiscal ainsi que des programmes gouvernementaux visant à encourager nos industries secondaires à traiter davantage de matières premières au Canada même. Au nombre de ces objectifs figurent aussi la promotion et l'amélioration de nos ressources en talents de gestion, tant du côté des chefs d'entreprises que du côté syndical. Il nous faut aussi une politique en matière de propriété étrangère qui bannira, chez les critiques de cette priorité, l'idée absurde que nous visons de façon absolue à chasser le capital étranger du Canada. Nous avons besoin d'une politique qui aura pour effet, entre autre choses, de réglementer l'afflux et la localisation des capitaux étrangers ainsi que l'usage qui en est fait. Il est navrant de constater combien d'absurdités sont débitées à ce sujet des deux côtés de la Chambre. On pourra probablement m'accuser d'apporter ma petite contribution à ce flot d'ab-